

Spécialisation en oncologie

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY

Tél : +32 (0) 71 15 98 00

Fax :

Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 10 Concevoir un projet de soins infirmiers oncologiques en neurologie, gériatrie, pédiatrie, endocrinologie et au niveau locomoteur

Code	PAON1S10	Caractère	Obligatoire
Bloc	1S	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	34 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Vincent VERSCHAEVE (vincent.verschaeve@helha.be) Annelise BRUWIER (annelise.bruwier@helha.be) Mariana ANDRADE (mariana.andrade@helha.be) Brigitte HONHON (brigitte.honhon@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Ces activités d'apprentissage apportent aux étudiant.e.s les savoirs et savoir-faire spécifiques aux différents contextes où s'exerce la profession d'infirmier.e en Oncohématologie. Il s'agit de contextes où l'infirmier.e collabore en interdisciplinarité. L'infirmier.e spécialisé.e est amené.e à formuler un plan de soins infirmiers et à mettre en œuvre des interventions sur rôle propre et avec prescription médicale conformément à la liste d'actes.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **C1 : S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**

- 1.1 C1.1 S'engager dans un développement personnel et dans son projet de formation professionnelle
- 1.2 C1.2 Participer activement à l'actualisation de ses connaissances et de ses acquis professionnels
- 1.3 C1.3 Evaluer sa pratique professionnelle et ses apprentissages en adoptant une attitude réflexive
- 1.4 C1.4 Se positionner en tant que professionnel responsable ayant une expertise en oncologie
- 1.5 C1.5 Développer son intelligence émotionnelle
- 1.6 C1.6 Intégrer les principes de la pratique infirmière en oncologie fondée sur des données scientifiques probantes

Compétence 3 **C3 : Gérer (ou participer à la gestion) les ressources humaines, matérielles et administratives**

- 3.1 C3.1 Programmer les actions logistiques et humaines indispensables à la continuité des soins
- 3.2 C3.2 Collaborer avec le patient, les proches et les différents intervenants de l'équipe interdisciplinaire
- 3.4 C3.4 Respecter les normes, les procédures et les codes de bonne pratique

Compétence 4 **C4 : Concevoir des projets de soins infirmiers individualisés**

- 4.1 C4.1 Recueillir et sélectionner les informations pertinentes en tenant compte de l'histoire singulière de chaque patient
- 4.2 C4.2 Identifier les problèmes de santé réels et potentiels en tenant compte de l'impact du cancer sur le malade et ses proches
- 4.3 C4.3 Fixer des objectifs de soins adaptés au contexte
- 4.4 C4.4 Prioriser les interventions de soins en adéquation avec les ressources du patient et de ses proches
- 4.5 C4.5 Planifier les interventions de soins en adéquation avec les ressources du patient et de ses

- proches
- 4.6 C4. 6 Evaluer la démarche et les résultats des interventions et réajuster le plan de soins
- Compétence 5 **C5 : Assurer une communication professionnelle**
- 5.1 C5. 1 Transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes en utilisant les outils et un vocabulaire appropriés
- 5.2 C5. 2 Utiliser les outils de communication existants et les adapter à l'évolution psychique, physique, spirituelle du patient et de ses proches
- 5.3 C5. 3 Initier et réaliser l'éducation thérapeutique du patient et de ses proches sur base de l'empowerment (auto-détermination)
- 5.4 C5. 4 Collaborer avec les différents intervenants de l'équipe interdisciplinaire
- 5.5 C5. 5 Développer une relation thérapeutique en tenant compte du contexte et de la singularité de la situation
- Compétence 6 **C6 : Réaliser les interventions de soins infirmiers à caractère autonome, prescrit et /ou confié**
- 6.1 C6. 1 Accomplir des prestations de soins dans les domaines de la promotion de la santé, de la prévention, du curatif, du palliatif et de la réadaptation
- 6.2 C6. 2 Adapter le soin à la situation et aux différents contextes culturel, social, familial, psychoaffectif, institutionnel, d'urgence et de fin de vie
- 6.3 C6. 3 Intégrer le concept de soins supportifs lors de la réalisation des soins

Acquis d'apprentissage visés

Comprendre les pathologies neurologiques, gériatriques, pédiatriques, endocrinologiques et au niveau locomoteur oncologiques prises en soin en Belgique : définitions, physiopathologie, symptomatologie, classification,... Etre capable d'expliquer les facteurs protecteurs ou, au contraire, les comportements à risque pouvant avoir une influence sur l'apparition d'un de ces cancers.

Acquérir les connaissances nécessaires à la compréhension de l'organisation du programme de dépistage du cancer en question, quand il existe, en Belgique (facteurs d'inclusion, organisation et financement, problématiques sous-jacentes au dépistage de masse...).

Comprendre les particularités des patient.e.s touché.e.s par une pathologie neurologique, gériatrique, pédiatrique, endocrinologique et niveau locomoteur malignes au niveau médical, chirurgical et en radiothérapie et connaître la prise en soin infirmière ainsi que les surveillances qui y sont liées.

Argumenter et expliciter des notions liées à la prise en charge infirmière du cancer neurologique, gériatrique, pédiatrique, endocrinologique et niveau locomoteur sur base d'articles lus et commentés en cours (rôle dans l'annonce du diagnostic, rôle de l'infirmière CSO,...).

Savoir prendre en soin un.e client.e touché.e par une pathologie neurologique, gériatrique, pédiatrique, endocrinologique et niveau locomoteur malignes sur les aspects médicaux, chirurgicaux et de radiothérapie. Appliquer les savoirs acquis en cours par la résolution de cas cliniques et s'impliquer activement dans son développement professionnel.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAON1S10A	Principes de soins infirmiers en matière de prévention, diagnostics, traitements, soins continus: pathologies et soins infirmiers spécifiques en neurologie, gériatrie, pédiatrie, endocrinologie et au niveau locomoteur	34 h / 1 C
-----------	---	------------

Contenu

Principes de soins infirmiers en matière de prévention, diagnostics, traitements, soins continus : pathologies et soins infirmiers spécifiques en neurologie, gériatrie, pédiatrie, endocrinologie et au niveau locomoteur

Pathologie en neurologie (CHIR)

Pathologie en neurologie (MED)

Pathologie en neurologie en radiothérapie

Soins infirmiers spécifiques en neurologie

Pathologie en gériatrie (MED)

Soins infirmiers en gériatrie

Pathologie en pédiatrie

Pathologie en endocrinologie

Thyroïde : médecine nucléaire

Pathologie au niveau locomoteur

Démarches d'apprentissage

- cours magistraux
- cours disponibles sur Connected ou remis aux étudiants
- cas clinique
- vidéos
- articles

Dispositifs d'aide à la réussite

- Encadrement individuel
- Variété des spécialistes pour les cours de pathologie (oncologues, chirurgien, radiologue, experts)
- Intervention d'une infirmière coordinatrice de soins en oncologie pour approfondir les cours de soins infirmiers ou autres experts
- Préparation à l'examen à l'aide de cas cliniques réalisés et corrigés durant les heures de cours
- Proposition de lectures complémentaires pour approfondir les points de la matière abordée

Sources et références

cf. powerpoints des différents intervenants

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- cours sur Connected
- cours magistraux
- cas clinique
- partage d'expérience, de situations clinique,...
- vidéos

4. Modalités d'évaluation

Principe

Ecrit au Q2

Ecrit au Q3

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

Dispositions complémentaires

Dans un contexte d'Unité d'Enseignement intégrée, l'étudiant.e est tenu.e d'atteindre la maîtrise minimale des compétences et acquis (note égale ou supérieur à 10/20) décrits dans la fiche ECTS. La note de l'UE est attribuée de façon collégiale par les enseignant.e.s responsables des activités d'apprentissage lors des concertations faisant suite à la session d'examens. La note est reportée et analysée lors des délibérations par le jury.

Pour les modalités spécifiques, l'étudiant.e doit se référer au document annexe I de la fiche ECTS qu'il.elle a reçu et signé et pour lequel il.elle a eu l'occasion de poser toutes ses questions.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).